



Ajout de quatre nouveaux actes et de deux nouveaux forfaits pour chirurgie complexe

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie

Le *Règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie* (RLRO, chapitre A-29, r. 5) a été modifié afin de permettre l'ajout de quatre nouveaux actes et de deux nouveaux forfaits pour chirurgie complexe.

Ces ajouts seront en vigueur le **7 mai 2020** et la RAMQ sera prête à recevoir votre facturation à compter de cette date.

Vous pouvez consulter le [Manuel des spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale – Entente et tarifs](#), disponible sous l'onglet *Manuel et guides de facturation* de la section réservée à votre profession, sur le site de la RAMQ, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels.

1 Nouveaux actes

◆ MANUEL DES SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE → ONGLET *RÈGLES D'APPLICATION DU TARIF*

Des codes de facturation sont créés pour l'ajout des 4 nouveaux actes suivants :

- **77300** : Élévation sinusale par voie latérale (maximum 2 par patient) (section *Ostéotomie*) (500 \$);
- **71614** : Injection de graisse pour correction de troubles cicatriciels (par séance) (section *Oncologie et reconstruction*) (395 \$);
- **71615** : Débridement isolé de plaies cutanées ou muqueuses, incluant l'ablation de tissu nécrotique et de corps étrangers 10 \$ par cm, maximum (section *Oncologie et reconstruction*) (350 \$);
- **71632** : Réduction et réarrangement des tissus mous d'un lambeau fait à une séance ultérieure incluant la section du pédicule si nécessaire par fermeture directe (section *Oncologie et reconstruction*) (566,65 \$).

2 Nouveaux forfaits pour chirurgie complexe

◆ MANUEL DES SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE → ONGLET *RÈGLES D'APPLICATION DU TARIF*

De nouveaux codes de facturation seront créés pour l'ajout des 2 nouveaux forfaits pour chirurgie complexe suivants à la règle d'application 5.8.2 :

- **75992** : Durée anesthésique de 4 à 5 heures au total (1048 \$);
- **75993** : Durée anesthésique de 5 à 6 heures au total (1310 \$).

c. c. Développeurs de logiciels – Dentisterie

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)